



DÉLIBÉRATION N°2017-07-04-19
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 4 juillet 2017

POINT 19 : APPROBATION D'UNE ADMISSION EN NON-VALEUR EXCEDANT 10 000 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** la délibération n°2016-04-22-4 du Conseil d'Administration du 22 avril 2016 relative à la délégation de compétences du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes au Président de l'Université ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 32 voix pour, l'admission en non-valeur présentée pour un montant de 12 570,82 €.

À Nantes, le 4 juillet 2017

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



ÉTAT DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR PROPOSÉES PAR L'AGENT COMPTABLE - POUR VOTE DU CA

COMPOSANTE BUDGETAIRE	N° ECRITURE N° FACTURE	DATE D'EMISSION	MONTANT D'ORIGINE	MONTANT REGLE OU REDUCTION	RESTE A RECOUVRER	DÉBITEUR	OBSERVATIONS DILIGENCES OPÉRÉES
913	240002359	02/01/2014	2 954,60 €	-	12 570,82 €		<u>Conventions de formation :</u> - 13GTECCD - 9130388 : Licence professionnelle Gestion des Travaux, Encadrement de Chantier et Construction Durable - 13GCIVIL-CRB-9130387 : Master 2 Génie civil - Parcours Construction et Réalisation de Bâtiment. Les relances amiables adressées à l'entreprise les 20/03, 11/06, 15/10/2014, 21/01 et 03/04/2015 sont restées sans réponse. Le 07/05/2015 un dernier avis avant poursuites avec état exécutoire est envoyé en recommandé avec AR à la société. Le 29/07/2015, l'entreprise est mise en liquidation judiciaire. Le 03/09/2015, courrier envoyé au mandataire judiciaire avec déclaration de la créance aux fins de recouvrement amiable. Le 10/05/2017, le mandataire judiciaire nous envoie l'avis d'irrécouvrabilité de la créance. Proposition à l'admission en non-valeur compte tenu de la réception du certificat d'irrécouvrabilité et de l'absence de désintéressement possible pour notre établissement.
	240002423	03/01/2014	2 527,60 €				
	240005772	15/09/2014	3 959,62 €				
	240006017	04/11/2014	3 129,00 €				
			12 570,82 €	- €	12 570,82 €	TOTAL DES RESTES A RECOUVRER ADMIS EN NON VALEUR	

Arrêté le présent état à la somme de douze mille cinq cent soixante-dix euros et quatre-vingt deux centimes

Le Président

Olivier LABOUX